



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 128125

Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les câbles électriques chauffants. Ces câbles sont conçus pour prévenir la formation du gel ou de la neige dans les gouttières. Ils sont supposés empêcher l'éclatement des descentes de gouttières dû au froid ainsi que les éventuelles infiltrations. Cependant, ces dispositifs génèrent une consommation d'électricité disproportionnée par rapport à leur efficacité toute relative. Cette surconsommation dont le résultat aboutit à « chauffer l'extérieur » constitue un gaspillage d'énergie incompatible avec les bonnes pratiques en matière d'économies d'énergie. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. François Vannson](#)

Circonscription : Vosges (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128125

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1200

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)